

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

J

Communiqué de presse n° 53(F)

29 septembre 2002

Déclaration de **MONSIEUR JEAN-CLAUDE TRICHET**,
Gouverneur suppléant du FMI pour la **FRANCE**,
en séance plénière

**Déclaration de M. Jean-Claude Trichet,
Gouverneur suppléant du FMI pour la France,
en séance plénière**

M. le Président, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Chers délégués,

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte particulièrement délicat pour l'économie mondiale et les institutions de Bretton-Woods. Les responsables des politiques économiques sont déterminés à rétablir la confiance alors que la reprise économique est plus modérée que prévu, que des déséquilibres financiers et externes doivent être encore résorbés et que certaines économies émergentes sont en proie à des difficultés. En dépit de ce contexte, les pays développés doivent maintenir leur détermination à réduire la pauvreté dans le monde et soutenir les institutions de Bretton-Woods dans leurs efforts pour promouvoir une stratégie de développement durable.

I/ La reprise annoncée est en cours mais des déséquilibres persistent

Les perspectives de croissance apparaissent plus ternes aujourd'hui que ce que nous envisagions en avril dernier, en dépit de politiques monétaires et budgétaires accommodantes. En outre, la reprise économique est contrariée par la persistance de déséquilibres et l'insuffisance des réformes structurelles. La confiance a été également atteinte par la morosité des marchés financiers et par des doutes sur la qualité de l'information financière, des pratiques comptables et de la gouvernance d'entreprise. Des actions sont d'ores et déjà engagées pour remédier à ces faiblesses et rétablir la confiance.

L'endettement des agents non financiers croît aux États-Unis et, dans une moindre mesure, dans la zone euro. Dans le même temps, la hausse significative des prix immobiliers a pu contribuer à compenser partiellement les effets de richesse négatifs induits par la baisse des cours boursiers; mais il faut prêter désormais attention au risque d'apparition d'une bulle spéculative sur le marché immobilier.

Des déséquilibres financiers croissants ont contribué à la détérioration des comptes courants. A cet égard, la situation globale des pays industrialisés n'est pas entièrement satisfaisante. Selon les données du FMI, ces pays dans leur ensemble dégagent un déficit courant en constante augmentation depuis 1998, qui devrait se maintenir à des niveaux très élevés en 2002-2003. Ceci signifie en pratique que la croissance des investissements dans les économies les plus avancées

continue à être financée de façon significative par l'épargne dégagée dans le reste du monde. Il faut veiller à ce que cette situation ne devienne pas une caractéristique durable de l'économie mondiale.

Enfin, dans le monde industrialisé comme dans les pays émergents ou en transition, il faut rappeler que les réformes structurelles demeurent essentielles pour élever le niveau de la croissance potentielle et contribuer à une croissance saine et durable.

II / Les initiatives en cours pour prévenir et régler les crises financières sont prometteuses

Notre action en matière de prévention et de résolution des crises se poursuit notamment dans trois domaines.

Tout d'abord, nous avons collectivement réaffirmé qu'une gestion ordonnée des crises doit être fondée sur des procédures d'octroi de financement du FMI plus prévisibles. A cet égard, la présomption du respect des limites d'accès aux ressources du FMI est essentielle. Les discussions récentes sont, de ce point de vue, encourageantes.

Deuxièmement, les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette dans plusieurs pays émergents nous incitent à élaborer et à développer des instruments de restructuration de dette souveraine. A cet égard, je salue les progrès réalisés en matière d'approche contractuelle par le groupe du G10 sur les clauses d'action collective dans les contrats obligataires. Nous attendons des participants de marché et des émetteurs qu'ils s'associent vigoureusement à cette démarche afin de promouvoir une utilisation plus large de telles clauses. Ainsi, les pays de l'Union européenne se sont engagés d'ores et déjà dans ce processus en déclarant leur intention d'inclure des clauses d'action collective dans leurs émissions souveraines sous droit étranger. Des progrès ont également été réalisés en matière de restructuration des dettes souveraines à la suite des travaux engagés par la Direction générale du FMI, dont nous attendons des propositions concrètes d'ici avril prochain. Dans le même sens, nous devons mettre à profit cette réflexion pour développer, sans attendre, un code de bonne conduite visant à organiser la restructuration ordonnée des dettes souveraines de façon informelle et concertée. Notre expérience prouve en effet que des principes d'action communs ont toujours été bénéfiques pour la stabilité financière globale.

Troisièmement, une transparence et une gouvernance accrue sont nécessaires au bon fonctionnement du système financier international. En particulier, nous devons soutenir les travaux du Forum de Stabilité Financière et du FMI pour accroître la transparence dans les centres financiers extra-territoriaux et ceux de l'OCDE en matière de

concurrence fiscale déloyale. Les décisions prises par les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale pour joindre leurs forces dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en coopération avec le GAFI sont particulièrement bienvenues et nous attendons avec impatience d'en recueillir les fruits.

III/ Un développement durable pour tous requiert un nouvel élan

A Doha, à Monterrey et à Johannesburg, la communauté internationale a intensifié son action pour réduire la pauvreté et promouvoir un développement durable.

L'Union européenne a fait des efforts considérables pour promouvoir les exportations des pays en développement. Plus de 40% des importations européennes proviennent aujourd'hui de ces pays et l'Europe absorbe les deux tiers des exportations de l'Afrique. Son système des préférences généralisées est un des plus favorables au monde et son initiative « Tout sauf les armes » adoptée l'année dernière représente une contribution essentielle qui, si elle était adoptée par l'ensemble des pays industrialisés, jouerait un puissant effet de levier sur les exportations des pays les plus pauvres.

Les autorités françaises soutiennent l'approche globale de la question commerce-développement conduite par le FMI et la Banque mondiale. Le FMI doit également faire des propositions sur son apport concret, notamment dans le traitement des effets transitoires négatifs liés à l'ouverture des marchés. La Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance doit jouer ici un rôle privilégié : il est d'autant plus essentiel d'en assurer la pérennité.

Dans un contexte où certains marchés émergents connaissent une résurgence de l'inflation, il est utile de rappeler les ravages que peut provoquer une inflation excessive sur le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres. La stabilité des prix doit demeurer par conséquent un des objectifs prioritaires de la politique économique pour assurer une croissance soutenable. Cet objectif passe naturellement par une politique monétaire rigoureuse mais également par une grande discipline budgétaire. La taxe inflationniste, dans la mesure où elle semble indolore, est une tentation permanente pour les gouvernements les moins vertueux.

Parmi les différentes stratégies et instruments disponibles pour favoriser un développement durable, je voudrais mettre l'accent sur quatre d'entre eux.

Le premier instrument est évidemment l'aide publique au développement. Elle doit être augmentée comme nous en sommes convenus à Monterrey, sans perdre de vue la nécessité de renforcer la qualité de cette aide. Ceci est non seulement nécessaire si nous voulons que ces flux de capitaux soient utilisés à bon escient, mais c'est également ce qu'attendent les pays en développement. Le Président Chirac a annoncé à Johannesburg une augmentation de l'APD française, qui devrait atteindre 0,39% du PIB en 2003, 0,5% en 2007 et 0,7% d'ici dix ans. La France entend atteindre cet objectif à l'aide de nouveaux instruments de coopération bilatérale, en particulier les contrats de « désendettement et de développement ».

Un autre pan de notre stratégie repose sur la contribution accrue de l'économie réelle au développement économique, en particulier les petites et moyennes entreprises et des infrastructures. L'initiative lancée à Johannesburg par le Président Chirac et le Premier Ministre Blair devrait permettre de générer de nouveaux investissements à hauteur d'au moins 1 milliard d'euros, sur la base d'un apport par chacun de nos deux pays de 100 millions d'euros. Nous invitons les autres donateurs à rejoindre cette initiative.

Une autre démarche prometteuse est le partenariat NEPAD proposé par les nations africaines. Lorsqu'il sera mis en œuvre, il offrira un cadre de gouvernance politique et économique propice à une aide efficace et à grande échelle pour un continent africain où les besoins sont les plus grands.

Enfin, l'initiative PPTE doit être appliquée dans son intégralité. Elle fournit un cadre privilégié pour les pays bénéficiaires en termes d'allègement de la dette et d'accroissement des dépenses sociales. J'observe cependant que sa mise en œuvre progresse plus lentement que prévu. Pour autant, une accélération de l'initiative ne doit pas se traduire par une détérioration de la qualité des programmes économiques décidés dans ce cadre. La France entend bien prendre sa part dans la reconstitution du Fonds fiduciaire PPTE.

Dans un contexte où s'expriment des doutes sur la vigueur de la reprise globale et apparaissent des incertitudes politiques dans plusieurs pays émergents, les Assemblées annuelles des institutions de Bretton-Woods nous fournissent une occasion de réaffirmer le rôle-clé de ces institutions sous la direction de Horst Kohler et Jim Wolfensohn dans la préservation de la stabilité financière globale.